

Point d'étape à mi-parcours du PRDF

Groupe thématique n°3

SCHEMA DES FORMATIONS SANITAIRES ET SOCIALES

1) Etat d'avancement depuis 2006 des travaux

Le schéma des formations sanitaires et sociales, reste le volet majeur du transfert des compétences en matière de formations sanitaires et sociales.

Ce schéma qui s'inscrit dans la démarche plus large du PRDF, est le véritable instrument de la politique régionale de formation en matière de santé et d'action sociale. Adopté par l'assemblée Plénière le 30 mars 2007, l'enjeu essentiel de ce schéma est bien d'aboutir à une meilleure répartition de la carte des formations en lien avec les évolutions du contexte socio-économique des territoires et en cohérence avec le schéma d'organisation sanitaire et médico-sociale.

En 2007 :

- Démarrage d'un état des lieux du secteur de l'aide à domicile,
- Développement de l'information sur les métiers et formations et représentation plus large des secteurs sanitaires et sociales aux salons Infosup et Form'avenir,
- Mise en place d'une politique volontariste d'accès de tous les étudiants aux formations d'auxiliaire en puériculture et d'aide-soignant,
- Mise en place de différents comités d'experts visant à conforter le partenariat de l'ensemble des acteurs (financeurs, organismes de formation, partenaires institutionnels, acteurs socioéconomiques,...) des deux secteurs.

En 2008 :

- Lancement des diagnostics territoriaux en collaboration avec les BT et les partenaires concernés afin de mieux appréhender la relation emploi-formation dans chaque territoire,
- Restitution le 2 octobre 2008 du premier diagnostic effectué sur la zone du Grand Gaillacois avec préconisations sur les actions à mettre en place à partir des constats,
- Réalisation et diffusion d'une plaquette « sanitaire et sociale » sur les différents métiers et formations des secteurs sanitaire et social,
- Démarrage d'une étude sur la complémentarité des titres et diplômes de niveau V dans le secteur sanitaire et social,
- Mise en place d'un groupe de travail sur l'intégration des étudiants en soins (niveau III et plus) au dispositif licence master doctorat en concertation avec l'Université et la Faculté de Médecine,

- Lancement d'une enquête régionale auprès des établissements les plus représentatifs du territoire (100 employeurs) afin d'établir un véritable état des lieux des métiers du paramédical et du social en termes de besoins en recrutement, de GPEC,..
- Participation aux 4 groupes de travail mis en place par le Cancéropole piloté par le Doyen de la Faculté de Médecine et qui concerne la problématique des métiers liés au Cancéropole
- Augmentation des capacités d'accueil en formation d'Aide-soignant au regard des besoins exprimés par les employeurs.
- Ouverture à la voie directe pour 60 AMP avec financement Région de leurs frais pédagogiques.

En 2009 :

- Démarrage des diagnostics territoriaux sur les départements de l'Ariège, de l'Aveyron, du Comminges, des Hautes-Pyrénées, et restitution d'ici le 3^{ième} trimestre,
- Mise en place de comités de paroles à destination des étudiants en formations paramédicales et sociales,
- Suivi des actions préconisées dans le diagnostic territorial du Grand Gaillacois
- Organisation d'un comité de paroles destiné à l'ensemble des employeurs des deux secteurs,
- Restitution d'une étude sur la complémentarité des titres et diplômes,
- Demande d'augmentation des quotas des formations paramédicales en lien avec les besoins en recrutements exprimés par les professionnels,
- Première version de l'Observatoire des métiers du sanitaire et social.

2) Résultats de la mise en œuvre de la politique depuis 2006

- Un réseau partenarial efficace qui fonctionne avec les différents acteurs concernés (OPCA, employeurs, étudiants, organismes de formation, financeurs)
- Premiers éléments issus d'une série de diagnostics territoriaux qui permettent de mieux appréhender les besoins au niveau des territoires et donc d'offrir une carte des formations de proximité,
- Démarrage d'une démarche d'action d'accompagnement de GPEC avec les OPCA du secteur,
- mise en place d'un système d'observation régionale sur l'emploi et la formation,
- Ouverture de nouvelles sections de formation en direction des métiers en tension tels que les aides-soignants et les aides médico-psychologiques.

3) Problématiques et orientations se dégageant à mi-parcours du PRDF

La construction du PRDF s'est basée sur le partenariat actif avec les acteurs concernés. Ce PRDF a mis l'accent sur l'opérationnalité, la territorialisation et la concertation.

Les orientations à prolonger

- Poursuite du dialogue et de la concertation à travers l'organisation de différents événements destinés aux différents acteurs de ces secteurs (étudiants, organismes de formation, employeurs,...),
- Réaffirmer le pilotage régional sur les actions relatives à la mise en place de l'observatoire,
- Renforcer le partenariat par la signature de contrats d'objectifs et de moyens avec certains acteurs (les conseils généraux, la DRTEFP, OPCA, branches professionnelles) pour développer des actions spécifiques destinées à une augmentation de la qualification,
- Rééquilibrage de l'offre de formation en fonction des besoins de proximité,
- Diversifier les possibilités d'accès à la formation (passerelles, VAE, FOAD, apprentissage..)

Chantiers à prévoir pour 2009-2011 :

1^{er} chantier : formation tout au long de la vie

- développer les démarches de VAE déjà amorcées depuis 2006,
- développer les démarches de GPEC en partenariat avec l'Etat,
- encourager les passerelles,
- développer des formations de proximité (délocalisation, FOAD,...).

2^{ième} chantier : formation pour tous

- promouvoir les formations de proximité,
- mise en place d'une démarche prospective auprès des établissements accueillant peu de stagiaires.

3^{ième} chantier : formation, l'affaire de tous

- développer des actions de coopération régionale,
- coordonner l'ensemble des démarches initiées entre les différents services de la Région.